



CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES aux achats effectués en magasin

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes passées ou à venir conclues avec les clients. Elles peuvent être modifiées à tout instant et seront applicables immédiatement pour les achats effectués après l'entrée en vigueur de la modification. Les achats réalisés avant la date de modification restent soumis aux conditions générales de vente applicables à la date d'achat. La version des conditions générales de vente est reprise à la fin de celle-ci, accompagnée de la date d'entrée en vigueur.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles liées aux achats effectués en magasin. Ces conditions générales lient Photoplan & création SPRL, dont le siège social est situé Rue Royale 23 à 7500 Tournai (Belgique) enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro BE 0422 102 824 identifiée sous le nom commercial et enseigne *Scol'Arts Création* (ci-après dénommée « le vendeur ») et l'acheteur (ci-après dénommé « le client »), à l'exclusion de toutes autres conditions notamment celles en vigueur pour les ventes en ligne, reprises ci-avant.

Les articles :

Les produits commercialisés sont conformes aux prescriptions techniques et légales en vigueur en Belgique. Une tolérance de +/- 3% est acceptée pour tous les types de conditionnement (seaux, flacons, godets, tubes ...)

Le client bénéficie de la garantie légale sur les produits et d'un service après-vente assuré par les fournisseurs du vendeur.

Disponibilités :

Les offres et prix des produits présentés en magasin sont valables dans la limite des stocks disponibles ou livrables aux mêmes conditions par les fournisseurs du vendeur.

Prix :

Les prix indiqués sont en euros toutes taxes comprises (TVA de 21% ou de 6% pour les livres) en Belgique. Ces prix sont valables en Belgique et au sein de la zone euro.

Les offres spéciales et promotions, de quelque nature qu'elles soient, sont toujours sans engagement et dans la limite des stocks disponibles.

Une erreur ou une absence d'étiquetage du produit présenté est possible compte tenu du nombre important d'articles disponibles. En cas d'absence de prix, le client est invité à s'informer du prix du produit auprès d'un vendeur. En cas de discordance de prix entre l'étiquetage et le code barre, seul

Le prix généré par le code barre de l'article est pris en compte. Si le prix lié au code barre est plus élevé que le prix affiché, le client peut renoncer à l'achat au moment du passage en caisse.

Des différences de prix sont possibles entre les achats en ligne ou en magasin.

Les prix et promotions appliqués en magasin sont indépendants de ceux pratiqués en ligne. L'assortiment présent en magasin peut être différent et plus large que celui présenté sur le site.

Les achats en magasin sont effectués au prix prévu pour l'achat en magasin. Le client reste libre de procéder à l'achat en ligne s'il souhaite bénéficier d'un prix moindre, le cas échéant. Le magasin n'est, aucunement, tenu de s'aligner sur le prix mentionné pour la vente en ligne via le site <https://www.scolartscreation.com> et sa [plateforme de vente en ligne](https://www.shop.scolartscreation.com) associée <https://www.shop.scolartscreation.com>

COMMANDES SPECIALES

Le client dispose de la possibilité de commander un article non-référencé en magasin pour autant que la marque soit suivie par le vendeur. Le client est, dans ce cas, tenu d'accepter le conditionnement de vente du fournisseur.

Dans ce cadre, aucun délai de livraison n'est garanti au client par le vendeur compte tenu qu'il est dépendant du fournisseur. Un délai approximatif est cependant donné au client à titre de simple information. Il n'engage aucunement le vendeur.

En cas de commande spécifique, un acompte de 50% du prix d'achat est exigé par le vendeur au moment de la réalisation de la commande. En cas de livraison endéans un délai supérieur à 3 mois, l'acompte peut être remboursé au client sur demande expresse formulée par celui-ci. Si le client renonce à l'achat avant le délai de 3 mois, l'acompte est acquis au vendeur si le(s) produit(s) a (ont) été commandé(s) et que la date de livraison est connue avec certitude. Si la date de livraison n'est pas connue au moment de la renonciation de l'achat, l'acompte est remboursé au client.

FACTURES

Aucune facture n'est délivrée aux particuliers sauf exception prévue par la législation. Un ticket de caisse détaillé est cependant remis au client lors de chaque achat effectué en magasin.

Hormis ce qui précède, les professionnels, entités publiques ou assimilés et toute personne morale peuvent demander une facture. Dans ce cadre,

- le regroupement des achats sur une facture mensuelle ou trimestrielle unique est possible sur simple demande auprès du vendeur;
- en cas de regroupement des factures sur une facture périodique telle que précitée, des tickets de caisse provisoires sont remis au client lors du paiement de chaque achat. Les tickets sont regroupés au moment de l'émission de la facture.

Le cas échéant, la facture doit être demandée à la caisse avant l'encodage des articles. Le client est tenu de communiquer ses coordonnées et son n° de TVA.

Le vendeur tient compte des obligations administratives du client pour autant que celles-ci soient correctement précisées par écrit et acceptées par lui (devis, bon de commande, bon de livraison, modalités de paiement...)

Des frais de gestion (minimum 5€) liés à l'établissement des factures, peuvent être réclamés en fonction de contraintes administratives excessives eu égard aux montants facturés. Le client en est préalablement informé.

PAIEMENT

Le client est tenu de payer immédiatement les articles acquis en magasin. Les paiements suivants sont disponibles : cash, cartes bancaires, cartes de crédit, Payconiq.

Les clients professionnels, entités publiques ou assimilés, peuvent demander le paiement différé par virement bancaire. Le délai maximum de paiement est fixé à 30 jours à partir de la date d'émission de la facture après vérification et décision du vendeur.

Tout retard de paiement est sanctionné par le calcul d'intérêts de retard au taux de 5% l'an ainsi que de 50 € de frais administratifs lors de l'émission de chaque rappel de paiement. Sauf exception, aucun escompte n'est accepté.

PROGRAMMES DE FIDELITE

Depuis 2014, un système de fidélité électronique est mis en place. Toute demande d'application de fidélité liée à l'ancien système papier sera refusée.

Afin de bénéficier du système de fidélité du vendeur, le client transmet son nom au moment du paiement des produits avec acceptation des conditions « Vie Privée ». La fidélité du client est consultable par ce dernier sur le ticket de caisse remis lors de l'achat. Tout bon d'achat remis au client dans le cadre de ce système de fidélité a une validité de 3 mois, à partir du lendemain de la date de son émission. Aucun échange du bon d'achat en espèce ne sera accepté. Le bon d'achat émis ne sera, par ailleurs, pas remplacé en cas de perte.

Les articles qui bénéficient de promotions ne génèrent pas de points fidélité .

1) Programme Création Passion

Des points de fidélité sont acquis par le client à chaque achat, pour autant que le nom du client soit communiqué lors du paiement, sur base du système suivant : 1 € d'achat = 1 point. Certaines promotions ponctuelles donnent lieu à des points supplémentaires.

Le client reçoit un bon d'achat de 5 € dès l'obtention de 100 points. Le client peut opter pour un report des points et bénéficier du bon d'achat lors de l'obtention de la tranche suivante :

- 200 points = 10 €
- 300 points = 15 €
- etc.

2) Programme Création Etudiants Beaux-Arts

Lors de la présentation de la carte d'étudiant « Beaux-Arts », les points de fidélité tels que repris ci-avant sont doublés : 1 € d'achat = 2 points.

Ce programme n'est accessible qu'aux étudiants des écoles supérieures et académies des arts sur présentation de leur carte d'étudiant.

3) Programme Création enseignant

Les enseignants qui peuvent justifier de cette qualité bénéficient d'un avantage direct de 5 % sur le montant total de leurs achats lors du passage en caisse. Si une promotion plus avantageuse est prévue, celle-ci est également applicable.

4) Programme Création Pro

Les professionnels tels que les indépendants, titulaires d'une profession libérale, entreprises, Asbl, écoles, collectivités, administrations publiques ou autres professionnels bénéficient du programme Création Pro et des avantages propres aux professionnels.

Un rendez-vous est fixé entre le vendeur et le client afin d'optimiser les avantages et mettre au point les spécificités réservées après acceptation de votre dossier.

LIVRAISON

Les achats en magasin ne font pas l'objet d'une livraison à domicile sauf accord du vendeur et avec prise en compte des frais d'emballage et de transport.

RETOUR DE MARCHANDISES

Les articles vendus ne sont ni repris, ni échangés.

GARANTIE ET SERVICE CLIENT

Le client bénéficie de la garantie légale, du service après-vente du fournisseur ou d'un échange en cas de défaut avéré du produit acheté.

L'article devra être retourné en magasin dans son emballage d'origine et ne pas être abîmé ou avoir été utilisé. Le vendeur proposera la solution de garantie la mieux adaptée à chaque situation.

COMPORTEMENTS INADEQUATS

Les clients ou visiteurs dont le comportement agressif (y compris verbal) ou harcèlement serait préjudiciable aux personnes et/ou aux biens feront systématiquement l'objet d'une plainte et la police appelée en renfort selon les consignes et conseils donnés par eux.

Le signalement, photos et films des caméras des personnes ayant su prendre la fuite seront systématiquement transmis à la police locale.

Les préjudices occasionnés tant aux personnes qu'aux biens seront à leur charge sans préjuger des éventuelles poursuites au pénal comme au civil. Des frais administratifs pour un montant de 250 € s'ajouteront à la liste des frais à rembourser.

En ce qui concerne les dégâts mineurs aux biens sans violence physique ou verbale aux personnes, un remboursement immédiat des articles détruits et frais de réparation des dégâts sera exigé. Dans cette situation, la plainte pourra être levée et les frais administratifs seront réduits de moitié. En cas de récurrence, une plainte sera immédiatement déposée.

Les personnes impliquées dans de tels actes sont interdites d'accès au magasin pour l'avenir.

Les parents sont tenus de surveiller leurs enfants. Tout article détérioré doit être payé au vendeur. Le cas échéant, en cas d'intervention de l'assurance RC familiale, le vendeur délivrera une attestation sur simple demande.

VOL, ESCROQUERIE, FRAUDE

Tout acte de vol, escroquerie ou fraude sera poursuivi et une plainte sera systématiquement déposée.

Les petits délits, sans violence physique ou verbale, pour autant qu'ils ne soient pas récurrents peuvent faire l'objet d'un arrangement à l'amiable tel que la remise ou paiement des articles volés. En tout état de cause, des frais administratifs limités à 50 € seront portés à charge du client. A défaut de règlement amiable, des frais administratifs à concurrence de 250 € seront portés à charge du client.

En cas de récidive, une plainte sera immédiatement déposée même en cas de remise ou paiement des articles volés.

Les personnes impliquées dans de tels actes seront interdits d'accès au magasin pour l'avenir.

FAUX BILLETS

Les billets de banque présentés à la caisse sont passés au détecteur de faux billets. Ce dernier est régulièrement mis à jour. Les billets présumés faux sont immédiatement saisis et présentés à la banque pour une vérification approfondie. Le client détenteur d'un faux billet est tenu de communiquer son identité. Il sera averti du suivi donné par la banque et recevra une copie de la confirmation. Si le billet devait être accepté par la banque, le client serait invité à se rendre en magasin afin de lui remettre la somme correspondant au billet litigieux.

SURVEILLANCE PAR CAMERA

Notre système de surveillance par caméra est signalé en magasin et a fait l'objet d'une déclaration aux autorités. Le système de surveillance peut, par conséquent, servir afin de prouver les délits perpétrés en magasin. La surveillance s'effectue aussi bien par le personnel de caisse qu'à distance et les images permettant de visualiser le délit sont archivées pour une durée de 12 mois pour être remises aux autorités publiques en cas de besoin.

DETECTEUR DE VOL

Un portique de sécurité est installé en sortie de caisse. Il détecte et signale tout article qui n'a pas été traité à la caisse. Le client doit donc revenir au comptoir pour faire vérifier l'article et le ticket de caisse.

En cas de non-respect de cette consigne, les vendeurs déclencheront la fermeture automatique de la sortie et appelleront la police.

De même nos caméras de sécurité peuvent aussi nous permettre de voir les personnes qui vident les emballages en espérant passer au portique sans être signalées.

SACS ET SACS A DOS

Les clients disposant d'un sac à dos ou autre sac, à l'exception des sacs « à main », sont tenus d'ouvrir leur sac au moment de leur passage en caisse. Cette ouverture a pour objectif de vérifier que tous les produits achetés sont présentés pour paiement. Ils peuvent éventuellement laisser leur sacs (excepté les petits sacs à main) et sacs à dos à proximité du comptoir. Ces sacs ne font pas l'objet d'une surveillance particulière et le vendeur ne peut être tenu pour responsable quant au contenu. Le client est tenu de vider ce sac d'éventuelles valeurs ou de papiers d'identité.

ENTREE AU MAGASIN AVEC DES ARTICLES DÉJÀ ACHETES DANS UN AUTRE MAGASIN

Le client est tenu de signaler au moment d'entrer s'il détient des articles que nous vendons mais qui auraient été achetés dans un autre magasin . Il devra les laisser au comptoir sous peine que ces articles soient scannés et payés à la sortie.

VIE PRIVEE

Les informations traitées par le vendeur sont celles strictement nécessaires à la gestion des attentes des clients et des obligations légales en matière de ventes soit :

- Nom, adresse, n° de TVA destinés à l'établissement d'une facture ;
- Nom, adresse, et modalités à des fin de livraison ;
- Adresse email ou téléphone (facultatif) pour la gestion administrative liée aux commandes des clients, ou à des fins de réception de newsletters (sur demande et accord exprès du client) ;
- Nom, adresse et adresse e-mail relative à la gestion du programme de fidélité.

Ces informations sont stockées et gérées par un serveur local ou hébergées via un sous-traitant, soit :

- Mercator Belgique pour la gestion informatique de la plateforme de vente web et des opérations en magasin ;
- Adevo Solutions en Belgique pour la gestion du site vitrine Scol' Arts Création qui transmet les formulaires d'inscription à la newsletter sur base de l'adresse internet ;
- Sendinblue France qui gère les expéditions de newsletters et les demandes automatisées des désinscriptions sur base de l'adresse mail.

La gestion des informations est effectuée dans le respect de la législation européenne en la matière, soit le Règlement européen 2016/679 relatif à la protection des données entré en vigueur le 25/05/2016, et dans des conditions strictes de sécurité informatique (antivirus performant et mis à jour, firewall, cryptage, accès sécurisés, techniques de programmation spécifiques pour optimiser la sécurité...)

L'accès aux données n'est autorisé qu'au personnel de l'entreprise selon sa fonction et ses responsabilités et moyennant l'usage d'un identifiant et double mot de passe sécurisé.

Le client peut demander à tout moment la rectification éventuelle des données le concernant soit en magasin, soit via admin@scolartscreation.com ou encore via le magasin

La désinscription aux newsletters se fait au moment de la réception de celle-ci en cliquant sur « se désinscrire » ou via un e-mail adressé par le client à admin@scolartscreation.com.

Le client doit explicitement marquer son accord lors du signalement de ses préférences quant aux informations que nous pouvons utiliser à des fins de gestion de ses commandes ou à des fins de réception d'information type « newsletters ».

Les données d'identification du client ne sont jamais cédées à des tiers sinon que pour la gestion obligatoire des demandes du client (transporteur Bpost et DPD Belgique pour la livraison)

Le vendeur n'est en possession d'aucune information liée aux cartes de paiement utilisées à cette fin. Les données sont traitées via un module de paiement sécurisé autonome géré par les banques.

Un registre détaillé concernant les divers types de données traitées en interne, le mode de gestion de ces données, la sécurité de leur traitement et la pertinence de leur collecte est à disposition de la Commission vie privée Belgique qui assure le suivi du respect de la législation et qui est seule compétente en cas de litiges (www.privacycommission.be).

INFORMATION

Les conditions générales de vente sont affichées en magasin, disponibles au comptoir à première demande et visibles sur notre site internet www.scolartscreation.com.

LITIGES ET TRIBUNAUX COMPETENTS

La médiation entre le vendeur et le client est privilégiée. Si toutefois, aucun accord n'est possible, les tribunaux compétents sont ceux du canton et de l'arrondissement judiciaire du siège social de vendeur, soit Tournai.

NULLITE

L'éventuelle nullité d'une disposition des présentes conditions générales n'influence en rien la nullité de l'ensemble.

APPLICATION DU DROIT BELGE

Toutes les dispositions non précisées dans les présentes conditions générales sont réglées par le droit belge en vigueur au moment de la vente.

Conditions générales Magasin Version 1.1 du 29/4/2020